

BILAN 2024

OBSERVATOIRE DE LA FRÉQUENTATION DU GRAND SITE SALAGOU – CIRQUE DE MOURÈZE



Table des matières

OBSERVATOIRE DE LA FRÉQUENTATION DU GRAND SITE SALAGOU – CIRQUE DE MOURÈZE.....	1
I. Le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze	3
II. L'observatoire de la fréquentation.....	4
1. Méthode	4
2. Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site	4
3. Provenance des visiteurs	5
4. Zoom : le lac du Salagou	6
5. Zoom : Cirque de Mourèze	10
6. Gestion de la fréquentation en juillet et août.....	12
III. Bilan	15

I. Le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Le Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze, 22eme Grand Site de France labellisé le 3 juillet 2024, constitue un ensemble paysager, architectural et patrimonial remarquable offrant un cadre de vie exceptionnel à ses habitants et aux visiteurs. Ce site est vivant, habité (env. 1800 habitants), en constante évolution.

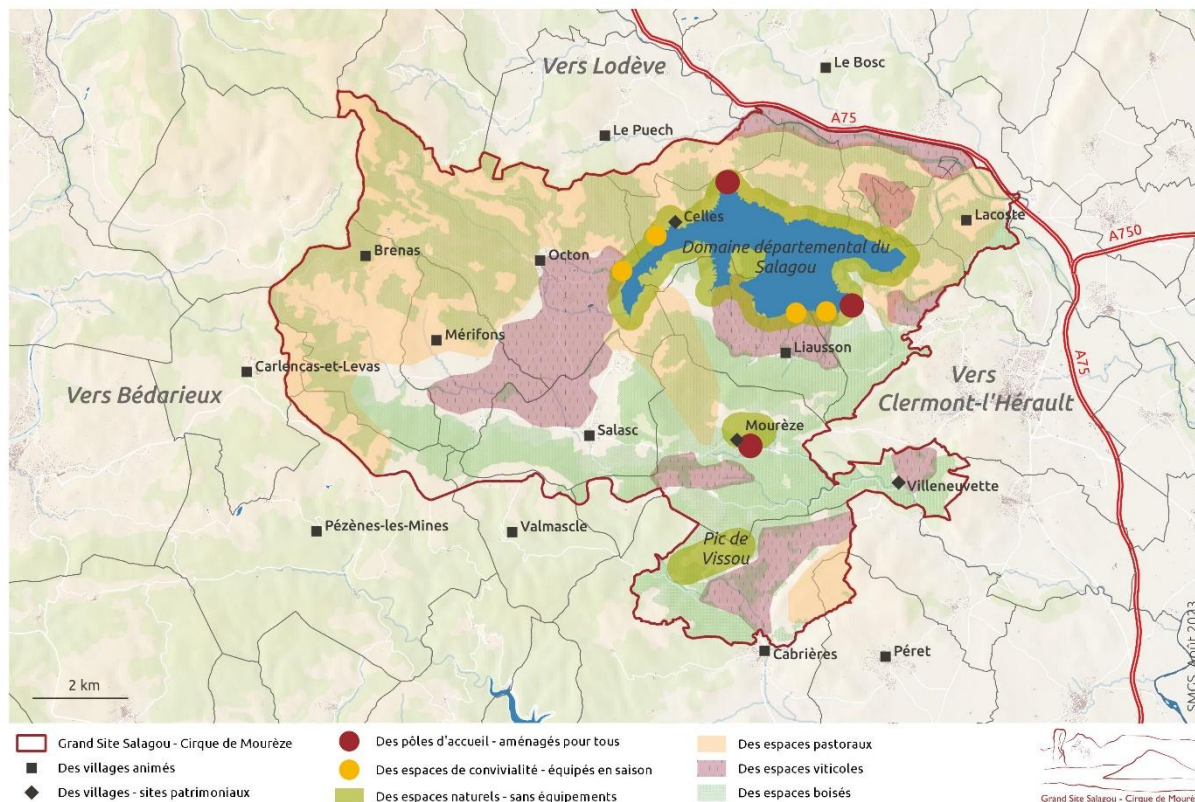
Créé en 2006, le Syndicat mixte assure la gestion de l'ensemble du Grand Site et intervient sur près de 12000 ha : l'ensemble des sites classés de la Vallée du Salagou, du Cirque de Mourèze, du Pic de Vissou et Vissounel, et le site patrimonial remarquable de Villeneuveville.

Offrant une biodiversité remarquable, la vallée du Salagou et le Cirque de Mourèze ont été également désignés Zone de Protection Spéciale Natura 2000 en 2003.

Considérés comme un des sites majeurs de l'Hérault, ce territoire capte une grande partie des visiteurs du département. Cette fréquentation entraîne une pression sur les paysages. L'enjeu est de préserver les paysages naturels des berges, domaine départemental, dans un contexte de forte fréquentation afin de maintenir l'attractivité du site.

Le Grand Site souhaite proposer un accueil qualitatif à l'année, sans dénaturer le paysage et en partageant l'espace avec les activités locales et les différents usages (agriculture, vie quotidienne des habitants, gestion des espaces naturels...). Il travaille à limiter les pressions liées à l'attractivité du site. Les loisirs, les visiteurs, les animations ont toutes leur place dans la mesure où elles respectent le paysage et la vie du site sans en perturber durablement le rythme et le caractère.

Vocation des espaces



II. L'observatoire de la fréquentation

1. Méthode

L'estimation de la fréquentation du Grand site repose sur :

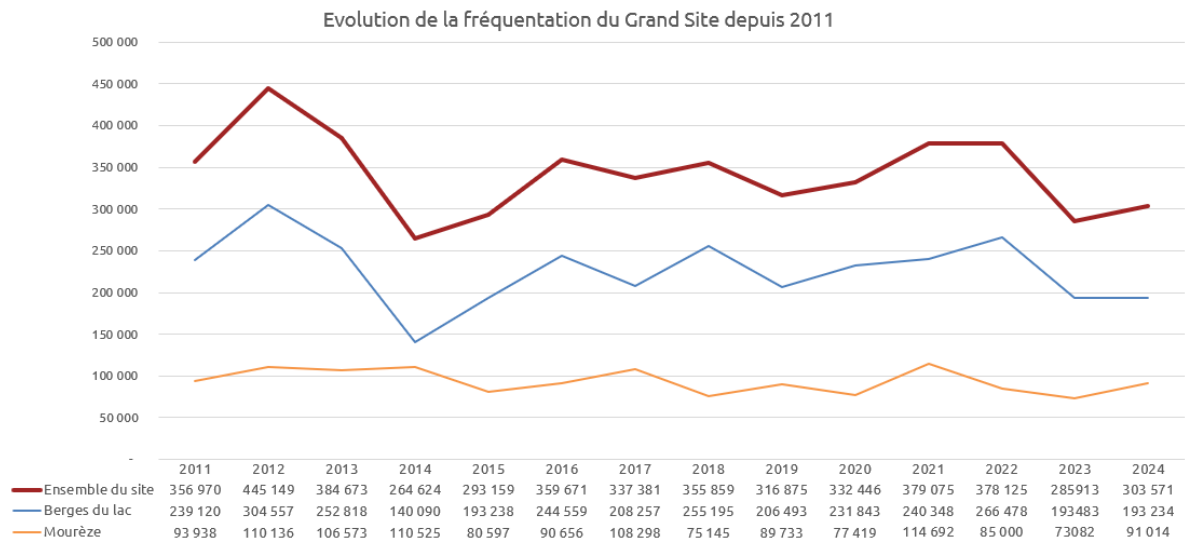
- Les données de comptage des véhicules relevées pendant la période estivale selon un protocole précis. Celles-ci sont collectées par la patrouille du Grand Site, les prestataires de tourisme, les agents de terrain et les communes du Grand Site, de la dernière semaine de juin à la première semaine de septembre. Les comptages ont lieu à une période donnée (entre 15h et 17h30), un jour de semaine et un jour de week-end, afin d'obtenir une estimation du nombre de véhicules présents simultanément sur le site au moment du pic de fréquentation.
- Des données complémentaires sont issues des comptages des visiteurs de l'Office de tourisme du Clermontais. La fréquentation des points d'accueil (Clermont l'Hérault, Mourèze et des berges du lac à Clermont l'Hérault) permet des extrapolations pour le reste de l'année et fournit une indication fiable de la fréquentation annuelle du Grand Site.
- Ce protocole est complété par des données issues de l'outil flux vision fournies par Hérault Tourisme. Elles permettent notamment d'analyser au mieux la provenance des visiteurs et leur type (touriste, résidents, excursionnistes, ...).



2. Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site

La fréquentation du Grand Site en 2024 est évaluée à environ **303 571 visiteurs**, répartis comme suit :

- Berges du lac du Salagou : 193 234 visiteurs ;
- Cirque de Mourèze : 91 014 visiteurs ;
- Estimation sur le reste du site (villages, festivals, manifestations, haute vallée...) : 19 323 visiteurs.



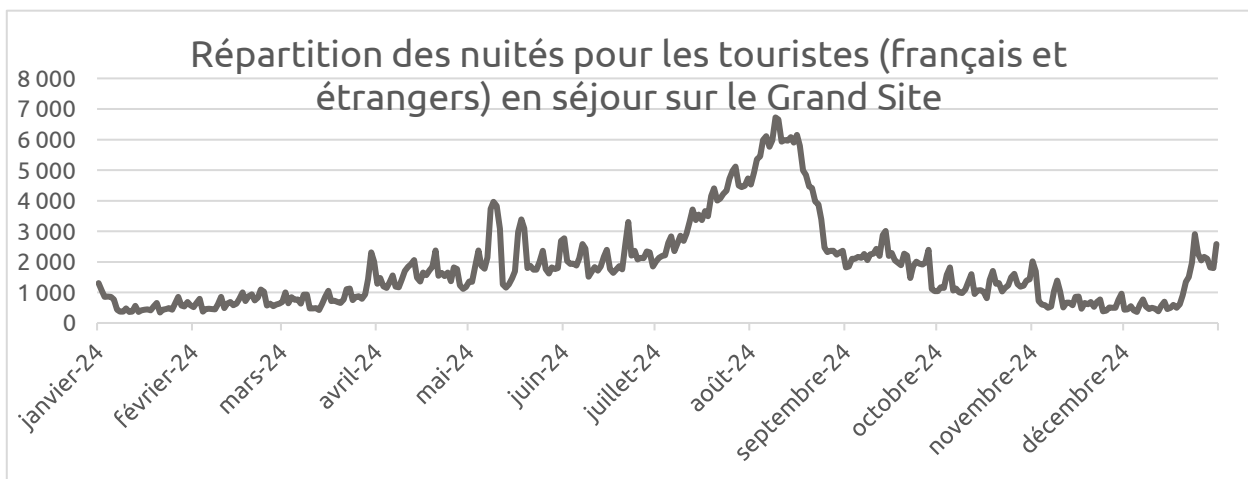
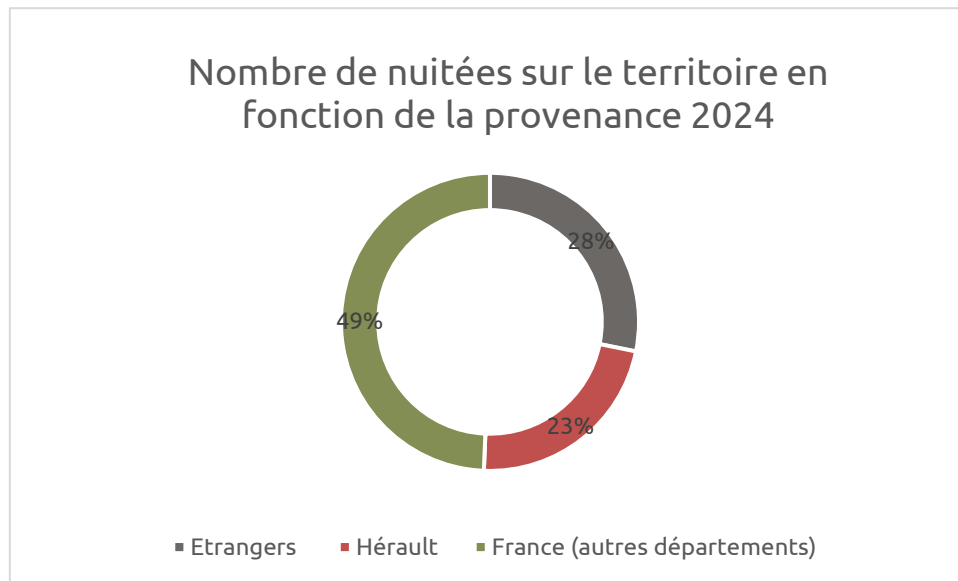
NB : durant les confinements et période de restrictions sanitaires de 2020 et 2021, nous avons collecté moins de données (OT fermées...), les séries ont parfois été davantage extrapolées donc peuvent présenter plus d'erreurs mais les tendances mises en évidence sont fiables.

3. Provenance et type de visiteurs

Données obtenues grâce au dispositif flux vision.

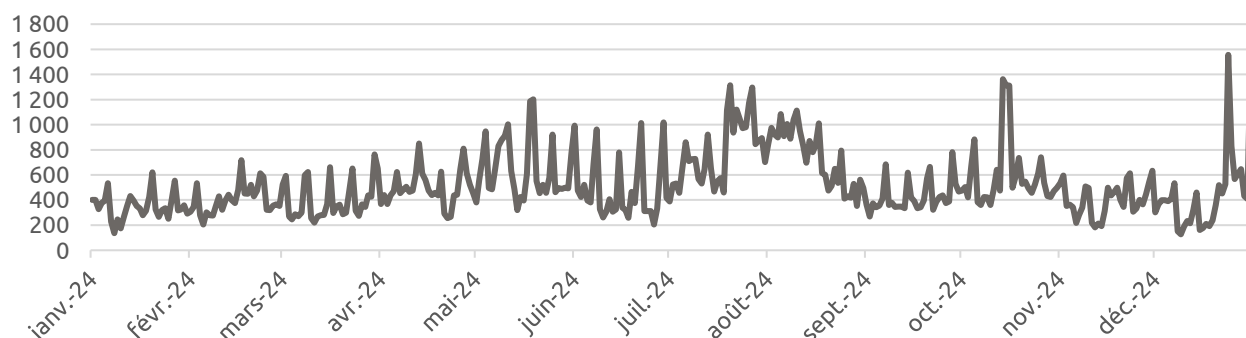
- **Nuitées réalisées sur le territoire**

Le nombre de nuitées estimées en 2024 sur le territoire est de 841 000 soit une légère augmentation par rapport à 2023. La majorité des visiteurs ayant passé la nuit sur le site sont d'origine française : 23 % d'héraultais et 49 % d'autres départements. 28 % des nuitées ont été réalisées par des visiteurs étrangers. Les principaux pays représentés sont l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni et l'Espagne. **La provenance des visiteurs est relativement similaire à celle de l'année 2023.**



La répartition des nuitées sur l'année diffère selon la provenance des visiteurs. Celle-ci est essentiellement concentré sur les week-ends prolongés du mois de mai, la période estivale et les fêtes de fin d'année pour les touristes (français d'autres départements et étrangers).

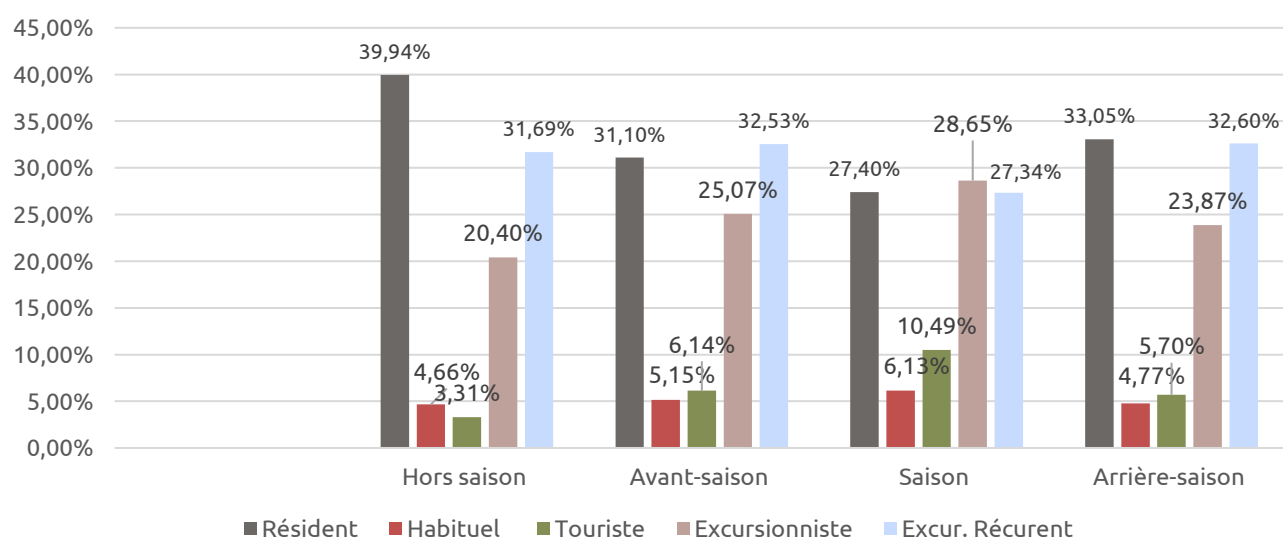
Répartition des nuitées pour les héraultais en séjour sur le Grand Site



Les nuitées réalisées par les héraultais en séjour sur le Grand Site sont plus réparties sur l'année et essentiellement concentrées sur les week-ends, jours fériés et vacances scolaires y compris en hors saison.

- **Présence en journée sur le territoire**

Répartition des types de présence en journée



Détail de la légende :

Hors saison = janvier, février, mars, novembre et décembre

Avant saison = avril, mai et juin

Saison = juillet et août

Arrière-saison = septembre et octobre

Résident = habitant

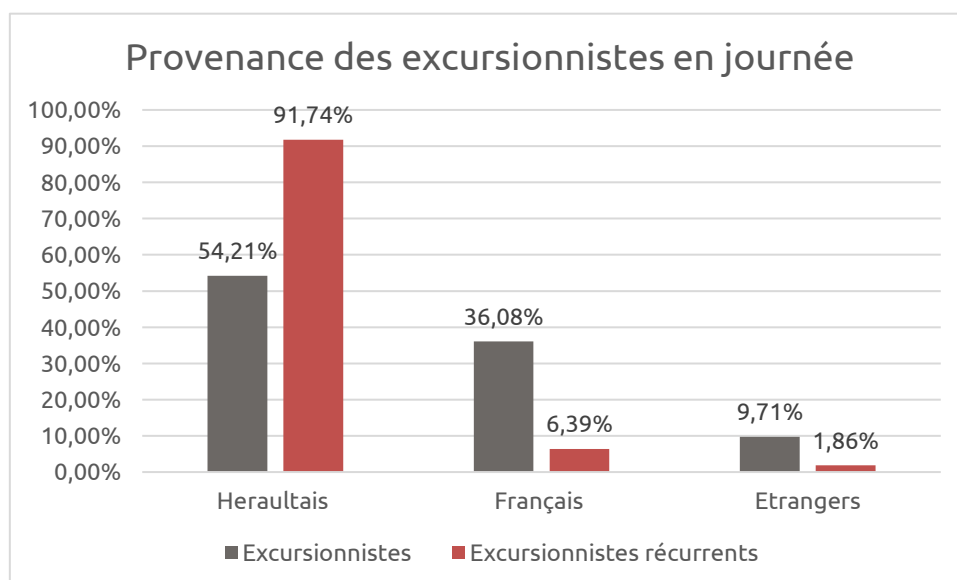
Habituel = non-résident du site mais présence régulière dans l'année avec nuitée

Touriste = non-résident qui a séjourné dans la zone seulement quelques nuits

Excursionniste = présence ponctuelle plus de 2h sur le site mais ne réalise pas de nuitée

Excursionniste récurrent = présence régulière plus de 2h sur le site mais pas de nuitée

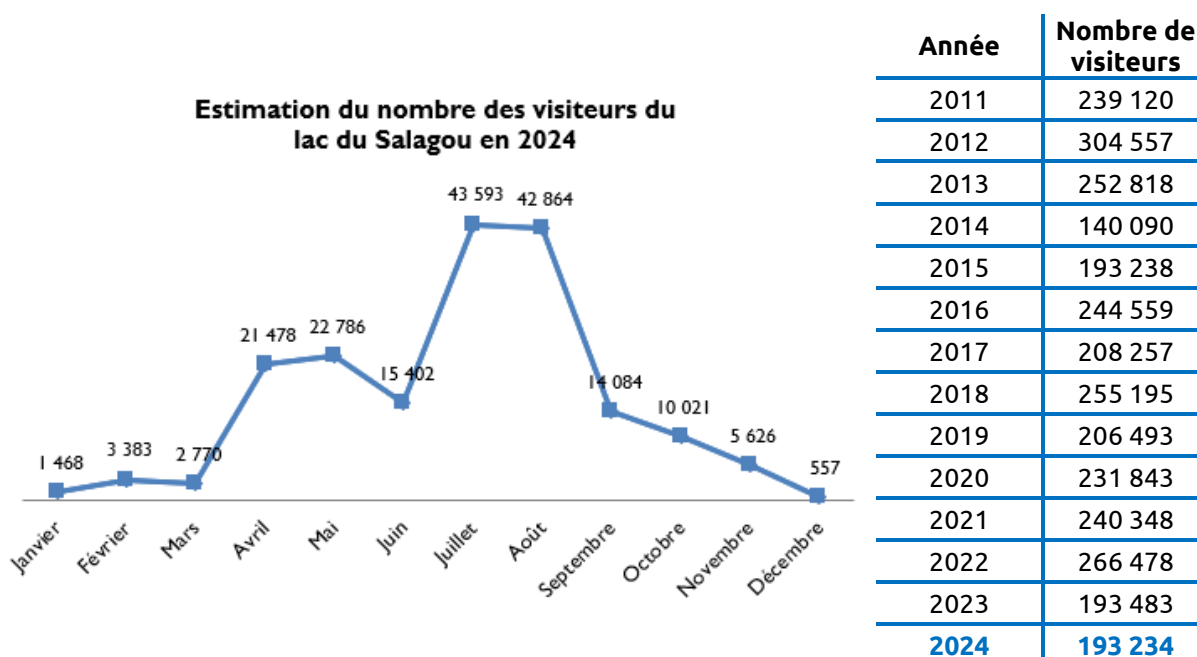
La présence en journée sur le site sur la totalité de l'année est majoritairement liée aux résidents (34%), viennent ensuite les excursionnistes récurrents (31.2%) et ponctuels (23.8%) et enfin dans une moindre mesure les touristes (5.9%) et les habituels (5.1%).



Les excursionnistes ponctuels et récurrents, présents en journée sur le site, sont majoritairement des héraultais.

4. Zoom : le lac du Salagou

Ensemble de l'année



Les données journalières de comptage des véhicules (jours de semaine et dimanches) ont été extrapolées pour définir la fréquentation des 2 mois d'été. Ces données ont ensuite été redressées par un coefficient prenant en compte les comptages de l'Office du tourisme du Clermontais, antenne de Clermont l'Hérault. Le nombre de personnes par véhicule a été ajusté en fonction des saisons :

- Plus bas entre novembre et mars, saisons où les chasseurs, pêcheurs et sportifs sont plus nombreux que les familles) ;
- Moyen en avril, mai, juin, septembre, octobre, période où la fréquentation familiale du week-end se superpose à la fréquentation sportive et aux touristes hors saison souvent plus âgés
- Fort en juillet et août (les séjournants et visiteurs viennent en famille et entre amis). Cf. note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation.

La fréquentation totale du lac sur l'année 2024 est similaire à l'année 2023 et reste donc basse par rapport aux années précédentes. Une diminution importante du nombre de visiteurs est observée au mois d'août, pouvant principalement être expliqué par l'alerte aux cyanobactéries qui a été déclenchée une des semaines habituellement les plus fréquentées. Cette diminution est compensée par une fréquentation en augmentation sur les ailes de saisons.



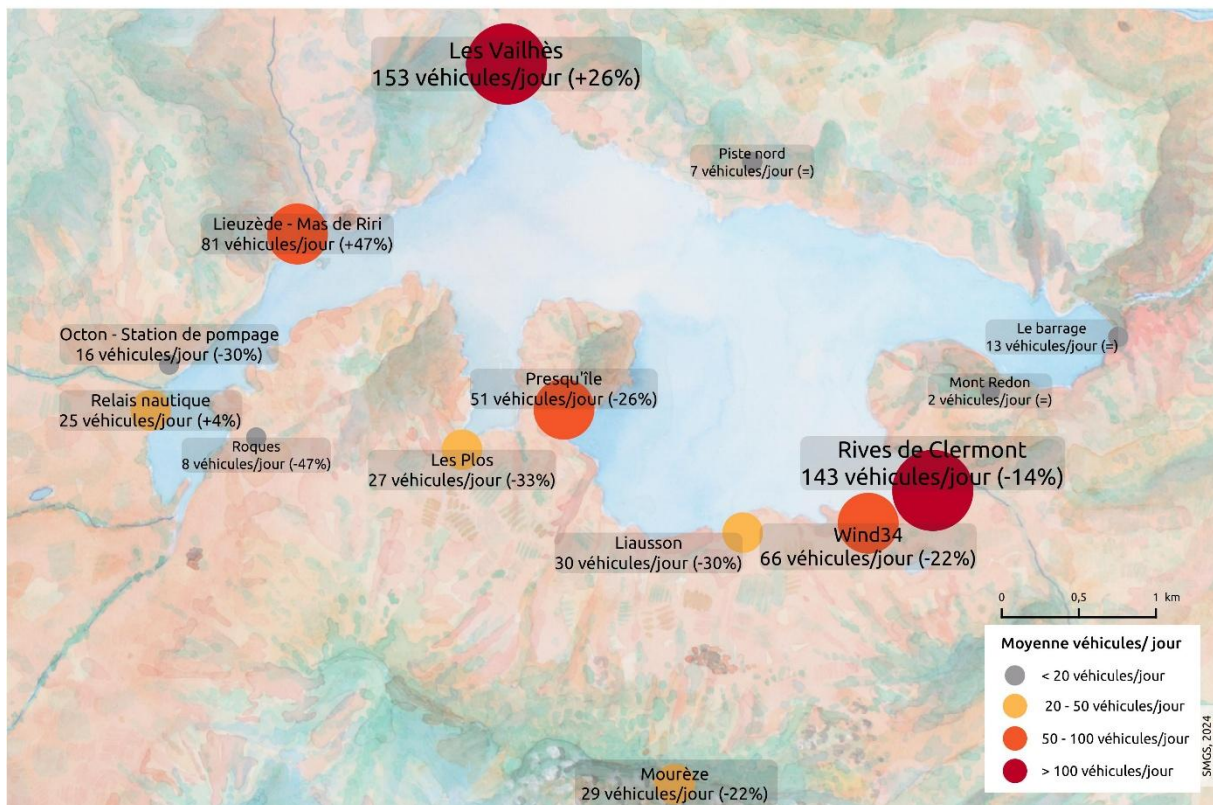
Saison estivale

Durant la saison estivale, on recense, au moment du comptage quotidien sur les berges du lac une moyenne de **572 véhicules** (-4% par rapport à 2023),

- En juillet : en moyenne 572 véhicules/jour sur les berges (-3% par rapport à juillet 2023)
- En août : en moyenne 572 véhicules/jour sur les berges (- 6% par rapport à août 2023)

En saison, pendant 11 jours, le domaine départemental du Salagou a accueilli plus de véhicules qu'il est théoriquement en mesure de gérer (700 véhicules stationnés simultanément à un instant T). Cette capacité a été définie en croisant les enjeux paysagers, les enjeux de gestion et d'accueil en 2013. Ce **chiffre est en baisse** par rapport aux années précédentes (22 jours de dépassement en 2023, 33 jours en 2022, 46 en 2021).

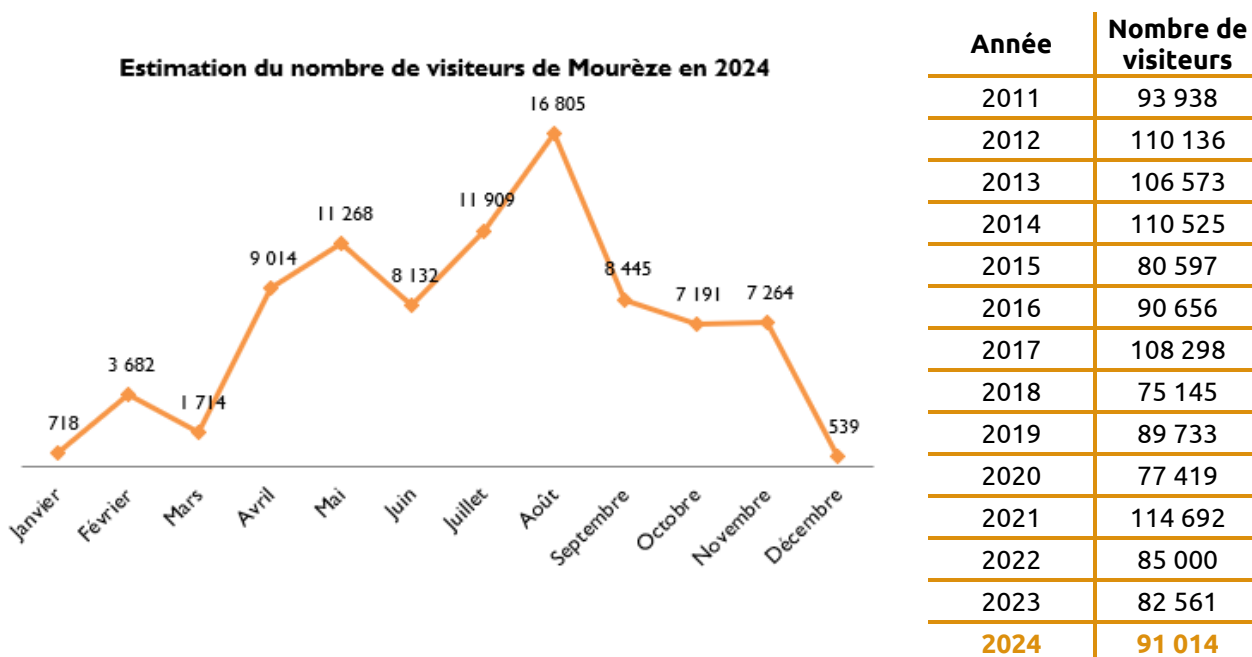
Stationnement de jour - Été 2024



Le stationnement de jour se concentre principalement sur les 2 pôles (Clermont l'Hérault et les Vailhès).

Les véhicules utilisés en tant que mode d'hébergement (camions, camping-cars) représentent 7% des véhicules stationnés en journée légalement sur les parkings. Ce chiffre est en légère diminution par rapport à l'année 2023 mais similaire aux années précédentes (9% en 2023 et 7% en moyenne les 10 années précédentes).

5. Zoom : Cirque de Mourèze



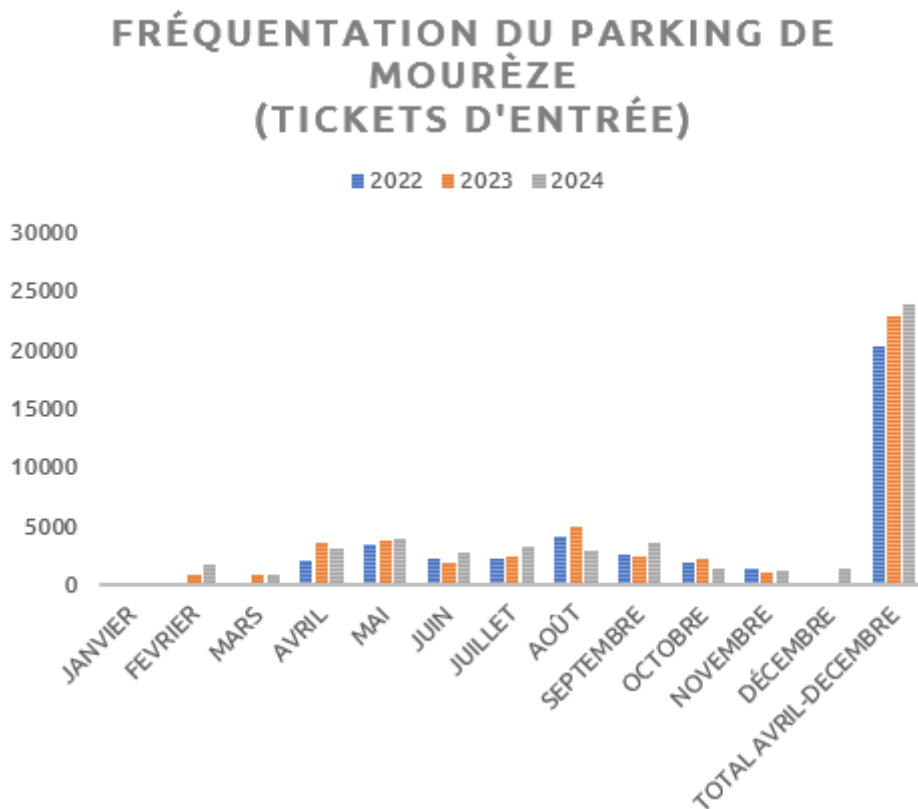
Extrapolation à partir du nombre de visiteurs du point d'accueil touristique de Mourèze. *cf. Note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation.*



D'après les données de l'office de tourisme, **la fréquentation du Cirque de Mourèze est en hausse par rapport à l'année 2023** mais reste proche de la moyenne depuis 2011 (93 343 visiteurs).

Bilan de la Mairie de Mourèze :

Les données ci-dessous sont issues des relevés réalisés sur le parking de Mourèze (nombre de tickets d'entrée). Les mois d'avril à décembre ont été isolés pour permettre une comparaison sur trois années consécutives.



Concernant les mois d'avril à décembre, la fréquentation est en légère hausse en 2024 (+ 4.4% par rapport à 2023 et + 18% par rapport à 2022).

Une baisse importante de la fréquentation est observée au mois d'août (- 40% par rapport à 2023). Celle-ci peut principalement être expliquée par la fermeture des massifs pour risque incendie à cette période. On observe une fréquentation plus importante sur les ailes de saison et notamment en septembre (+49% par rapport à 2023).

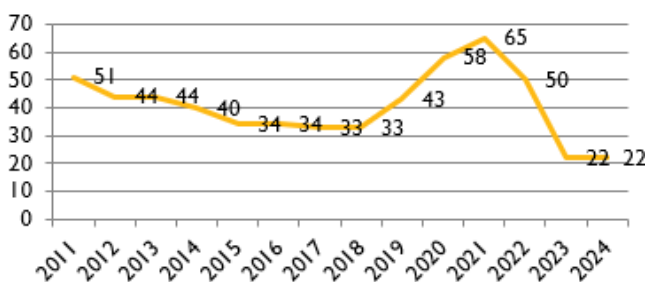
6. Gestion de la fréquentation en juillet et août

Camping-cars passant la nuit - Été 2024

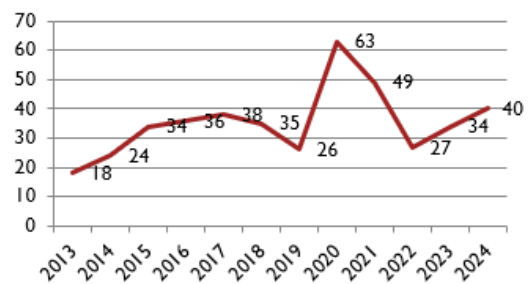
Exprimé en moyenne de véhicules par nuit



Moyenne des véhicules aménagés passant légalement la nuit sur site BERGES + MOUREZE



Moyenne des véhicules aménagés passant illégalement la nuit sur site BERGES + MOUREZE



En 2024, le nombre de **véhicules aménagés qui passent la nuit illégalement** sur les berges continue d'augmenter : 40 en 2024 contre 34 en 2023.

22 véhicules aménagés en moyenne **ont été relevés sur une aire légale de stationnement** (même chiffre qu'en 2023 mais tendance à la baisse par rapport aux années précédente).

La tendance à la hausse des véhicules aménagés passant illégalement la nuit sur les berges est à mettre en corrélation avec la **baisse de la pression des agents assermentés** sur le terrain et notamment l'absence de la garde républicaine cet été, réquisitionnée pour les JO. Si les camping caristes savent que les contrevenants sont verbalisés, ils stationnent plus « facilement » au niveau des

aires légales. Le « bouche à oreille » fonctionne très rapidement. Le partage sur les applications de zone de stationnement illégales (park4night...) encourage également le stationnement sauvage et est à surveiller.

Les observateurs rapportent de nombreux véhicules aménagés stationnés très tôt le matin sur les parkings. Le stationnement nocturne étant caractérisé entre 22h et 8h, ces véhicules découverts le matin ont également, sans être toujours comptabilisés, pu être des véhicules stationnant illégalement de nuit sur les parkings de jour.

La verbalisation des camping-cars de nuit doit être une priorité pour la gestion du Domaine Départemental en 2025.

Stationnement sauvage (en dehors des parkings)

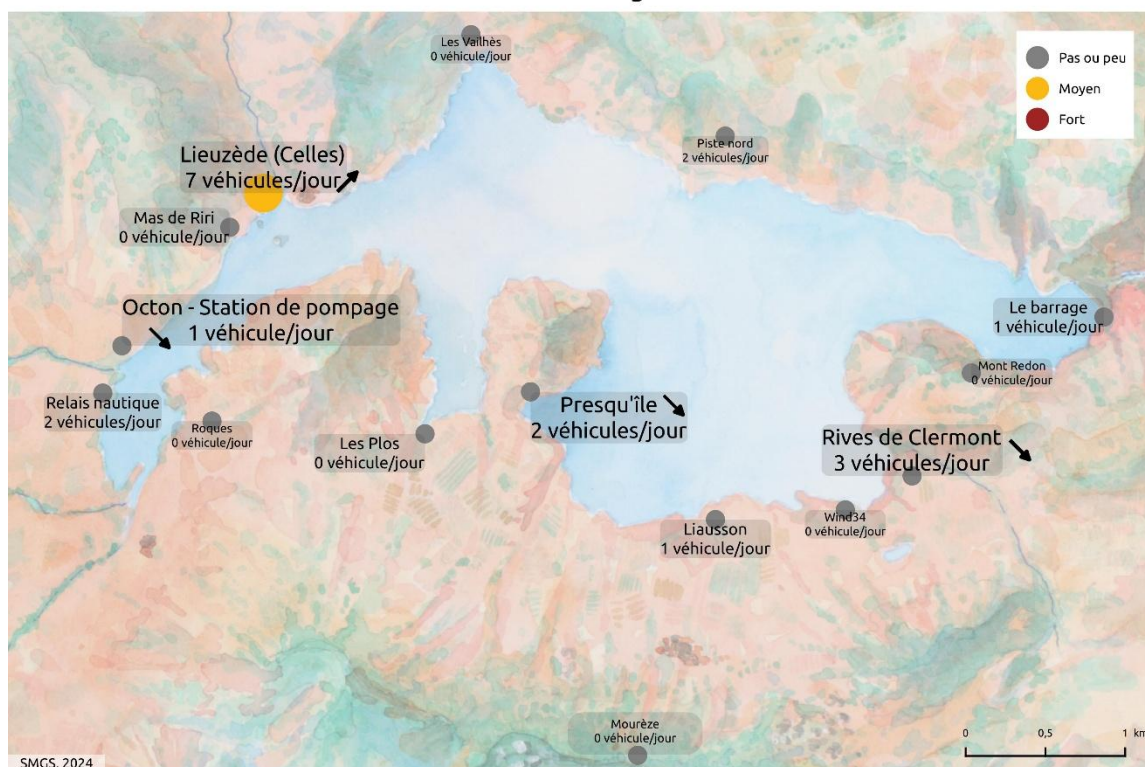
Le nombre de véhicules stationnés de jour hors parkings est en baisse depuis plusieurs années : 19 véhicules par jour en 2024, contre 24 en 2023 et 2022 et 100 en 2021.

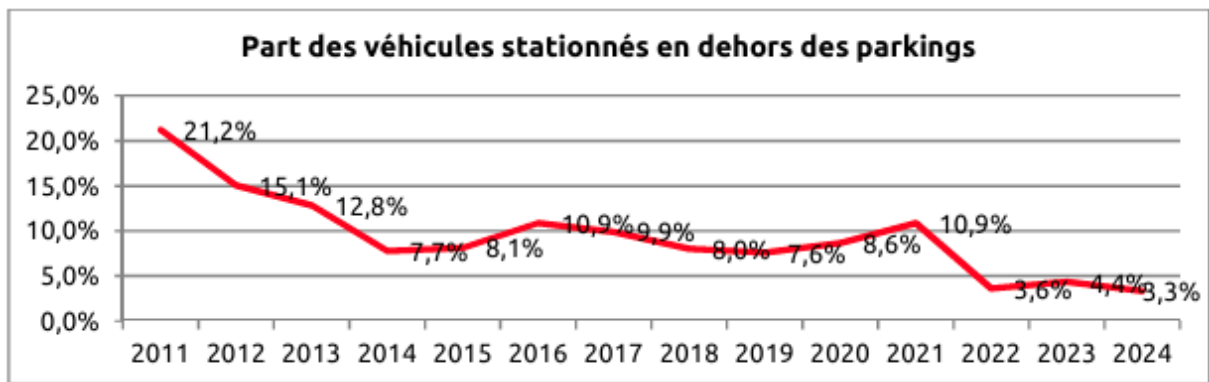
Les zones les plus impactées par le stationnement sauvage restent les rives de Celles, de Clermont l'Hérault, d'Octon et de la presqu'île.

La forte diminution du stationnement sauvage ces dernières années est à analyser au regard de plusieurs éléments :

- La baisse de la fréquentation ces dernières années qui rend la gestion plus facile (moins de stationnement sauvage quand les parkings ne sont pas saturés) ;
- Le déploiement de moyens de contention qui limitent fortement les possibilités de stationnement sauvage ;
- La présence d'équipes coordonnées sur le terrain (Patrouille du Grand Site, Fédération de pêche, Police municipale, Gendarmerie, ASVP...);
- L'alerte cyanobactéries aux alentours du 15 août qui a entraîné une forte baisse de la fréquentation à une période où le site est habituellement saturé (et où plus de stationnement sauvage est enregistré).

Stationnement sauvage - Été 2024





L'objectif d'être à moins de 8% de stationnement sauvage a été largement atteint.

L'aménagement de la zone de la Borne à Octon (poste d'un portique et de merlons pour limiter le stationnement des véhicules sur la plage et la zone de mise à l'eau des bateaux) semble avoir amélioré la situation, évolution à suivre sur plusieurs années.

Dans les prochaines années, les parkings du pôle de Clermont l'Hérault et de la commune de Celles seront requalifiés.

III. Bilan

L'année 2024, moins marquée par la sécheresse que l'année précédente enregistre une fréquentation globale en légère hausse. La fréquentation des berges reste relativement stable et basse au niveau du lac, en revanche une légère augmentation du nombre de visiteurs par rapport à 2023 est à noter sur le cirque de Mourèze (principalement enregistrée sur les ailes de saison).

Cette année a été marquée par deux évènements ayant engendré une forte **diminution de la fréquentation sur le mois d'août** :

- Les fermetures successives des massifs (cirque de Mourèze et Mont Liausson) pour risque incendie ont eu un impact négatif sur la fréquentation du cirque de Mourèze.
- Du 13 au 28 août, le lac du Salagou a connu un épisode d'alerte cyanobactéries. Le Département, assurant le contrôle de la présence des cyanobactéries, a déclenché l'alerte de niveau 1 qui a conduit les visiteurs à ne plus se baigner et donc à ne pas venir sur le site à cette période.

La tendance à un pic de fréquentation au printemps (et notamment en mai lors des week-end prolongés) semble se confirmer depuis plusieurs années. On constate également une fréquentation de plus en plus importante en période automnale – d'autant plus marquée au niveau du cirque de Mourèze. Il semble donc nécessaire d'**adapter les moyens de gestion et la présence des agents sur le terrain sur ces périodes**.

La coordination des forces présentes sur le terrain a permis de gérer le site en saison et de faire respecter le code de conduite. Le niveau de stationnement sauvage est remarquablement bas (3.3 % en 2024, pour rappel, l'objectif défini par la commission Grand Site est de maintenir la part de stationnement sauvage sous les 8%).

Cependant, le stationnement illégal des camping-cars et camions aménagés de nuit est en hausse. Une vigilance particulière devra être portée en 2025 à ces sujets.

De manière générale, bien que le bilan 2024 en termes de gestion de la fréquentation du site est plutôt positif, son évolution est fragile et repose sur un dispositif coordonné, basé sur la présence de nombreux agents sur le terrain, et qui demande à être conforté et pérennisé. L'absence de certains agents – telle que la Garde républicaine en 2024 – peut mettre à mal le dispositif. **Il est nécessaire de veiller à maintenir une présence humaine sur le site en saison estivale et d'étendre cette surveillance hors saison pour répondre aux évolutions de la fréquentation.**

Pistes d'évolutions pour l'observatoire de la fréquentation

Plusieurs éléments peuvent être ajustés pour permettre un meilleur suivi de la fréquentation du site :

- Les comptages du parking de Mourèze par la mairie permettent, depuis 2022, une estimation plus fine du nombre de visiteurs sur ce secteur. Il pourrait être intéressant d'ajuster la méthodologie de l'observatoire pour intégrer ces chiffres.
- Hérault Tourisme dispose de données de fréquentation issues de l'offre Flux vision de Orange Business (analyse des flux de population à partir des données mobiles tous opérateurs confondus). Ces données pourraient apporter des éléments intéressants pour l'observatoire (typologie de visiteurs, ...) et permettre de comparer des tendances globales d'années en années.
- Les estimations de fréquentation annuelle sont basées sur la fréquentation des offices de tourisme. Cette méthode sous-estime largement la fréquentation du site hors saison (et notamment tous les habitants locaux qui fréquentent le site hors saison et qui ne passent pas par l'office de tourisme). Il serait nécessaire de mettre à jour la méthode pour mieux connaître la fréquentation annuelle, particulièrement pendant les vacances de printemps, les ponts de mai et l'arrière-saison.

- Etant donné l'extension du périmètre du Grand Site, le recueil et l'intégration des données de fréquentation de Villeneuve et du Pic de Vissou est nécessaire.